

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 24 juin 2013, 18h30 – 21h00

Salle de réunion de la Gare CFF, Lausanne,

PROCÈS-VERBAL -

Personnes présentes : 11 (selon liste), dont 9 ayant un droit de vote.

Personnes excusées : 2

Présidence : Dominique Roten

Procès-verbal : Marc Sneiders

Ordre du jour :

- 1) Accueil
- 2) Échos du programme INTERREG Observatoire ESSpace. Comment fonctionnent les autres chambres de l'économie sociale et solidaire, à Genève, en Franche-Comté et en Rhône-Alpes
- 3) Points statutaires :
 - Adoption du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 3 octobre 2012.
 - Rapport d'activités de l'année 2012.
 - Comptes et bilan de l'exercice 2012.
 - Rapport des vérificateurs, adoption des comptes, décharge au Comité
- 4) Élection au Comité.
- 5) Divers

1. Accueil

Dominique Roten, président de la Chambre, ouvre la séance à 18h45 en souhaitant la bienvenue aux membres et invités présents. Il nomme également les personnes qui se sont excusées.

En ce qui concerne l'ordre du jour, Dominique Roten propose de rajouter un point 4 intitulé « Perspectives et avenir ». Sous ce point seront abordés les soucis financiers annoncés en octobre qui, malheureusement, s'avèrent encore un peu plus élevés. En outre, le financement demandé auprès de l'État de Vaud nous a été refusé il y a quelques jours seulement. Des ébauches de solutions seront abordées et discutées sous ledit point 4.

Parmi les membres du Comité présents ce soir figurent également, Sandrine Bavaud, Ximena Kaiser Morris et Claude Michaud. Yvette Jaggi, Laura Venchiarutti et Jean-Richard Bory sont excusés.

Claude Michaud est nommé scrutateur pour cette assemblée. Outre les membres du Comité présents précités, 4 membres sont présents. 2 autres personnes sont présentes à titre d'invitées.

L'ordre du jour avec la modification proposée est adopté par l'Assemblée générale.

2. Échos du programme INTERREG Observatoire ESSpace.

Comment fonctionnent les autres chambres de l'économie sociale et solidaire, à Genève, en Franche-Comté et en Rhône-Alpes ?

Marc Sneiders dresse un tableau du programme INTERREG, de son évolution, des échanges et des expériences acquises. De manière générale, il estime que l'avancée des activités est positive et envisage les prochaines étapes avec motivation. Il présente encore en quelques mots l'histoire et

l'organisation des CRESS (Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire) de Franche-Comté et de Rhône-Alpes. Dominique Roten conclut en rappelant qu'il s'agit d'un programme important pour l'ESS et pour notre Chambre, et souligne l'excellente collaboration avec les autres Chambres de l'ESS.

3. Points statutaires.

Adoption du PV de l'Assemblée générale du 3 octobre 2012.

Suite à une remarque de Mme Mausner le terme « premier » exercice et tracé puisqu'il s'agit en réalité du 2^{ème} exercice.

Mme Mausner demande une précision sur la lecture des modifications de l'article 10 des statuts. Dominique Roten lui confirme que c'est bien le premier texte en rouge qui a été accepté.

Moyennant la suppression du terme « premier » ci-dessus, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport d'activités pour l'année 2012.

Dominique Roten présente les éléments essentiels figurant dans le rapport d'activités.

L'association compte à la fin 2012 56 membres collectifs et 18 membres individuels.

Sandrine Bavaud demande l'ajout au rapport d'activité sous le chapitre « Débat pré-électoral » qu'une synthèse dudit débat figure sur le site Internet.

Comptes et bilan de l'exercice 2012.

Dominique Roten présente brièvement les comptes, établis par la fiduciaire Comptabilis et vérifiés par les vérificateurs aux comptes.

L'essentiel des entrées proviennent des subventions pour le programme INTERREG, soit CHF 37'935. Le solde libre des projets européens précédents se monte à CHF 8'324 et a constitué une partie de l'autofinancement de la Chambre dans le programme INTERREG. Les cotisations demeurent stables et se montent à CHF 7'050, enfin CHF 2'801 constituent des heures de travail non facturées pour le programme INTERREG.

Les charges INTERREG sont couvertes par les subventions correspondantes, l'autofinancement et les dons. Les charges de fonctionnement ne sont couvertes qu'en partie par les cotisations et le compte d'exploitation présente un découvert de CHF 13'676.

Tenant compte de la perte reportée, le bilan présente désormais un découvert de CHF 15'240.

Dominique Roten rappelle brièvement les raisons de cette évolution financière défavorable : il s'agit du retard, indépendant de la volonté du Comité, de plus de neuf mois pris par l'octroi du programme, du fait que des frais de fonctionnement ne pouvaient être « imputés » sur le programme INTERREG et de la complexité du programme lui-même. Dès octobre des mesures ont été prises, mais insuffisantes pour redresser la barre en 2012.

Les membres sont invités à poser des questions relatives aux comptes et au bilan.

Les perspectives 2013 et l'avenir seront abordés au point 4 de l'ordre du jour.

Rapport des vérificateurs, adoption des comptes et décharge au Comité

Philippe Wyss et Jérémie Tinturier, vérificateurs, ont procédé à la vérification des comptes le 19 juin 2013. Philippe Wyss donne lecture du rapport à l'Assemblée.

C'est à l'unanimité que l'Assemblée prend acte du rapport des vérificateurs, approuve les comptes du deuxième exercice ainsi que le bilan au 31 décembre 2012 et donne décharge au Comité pour son travail (les membres du Comité s'abstiennent sur ce dernier point).

4. Perspectives et avenir.

Dominique Roten revient sur la réalité des chiffres telle qu'elle a été présentée : la Chambre présente un découvert au bilan et a des factures en souffrance. Cette situation est inconfortable, mais il s'agit néanmoins d'aller de l'avant.

La Chambre est très impliquée dans le programme INTERREG qui se trouve actuellement à la mi-étape. Elle ne peut pas se retirer car elle est cheffe de file et, à ce titre, engagée. Le budget du programme INTERREG tourne entièrement grâce au financement qui lui est dédié. Marc Sneiders, au bénéfice d'un mandat « INTERREG » jusqu'à fin février 2013, est désormais salarié par la Chambre en tant que coordinateur INTERREG. Ce salaire est exclusivement assuré par le programme.

En ce qui concerne le fonctionnement et les frais qui en découlent, les locaux de l'association ont été résiliés au dernier trimestre 2012. Par ailleurs, les heures rémunérées pour les tâches de fonctionnement ont été fortement réduites ; certaines tâches ont été, provisoirement, reprise par le Comité, d'autres abandonnées.

Actuellement, le Comité rembourse les heures dues de 2012 à raison de CHF 500/mois en prenant sur les cotisations, mais il s'agit là d'une solution provisoire et partielle uniquement.

Comme annoncé en introduction, le Comité a élaboré durant le premier semestre une demande de financement pour le fonctionnement de l'ordre de CHF 70'000, dégressif sur trois ans, qui a été soumise au DECS (Service de la promotion économique et du commerce). Un rendez-vous a eu lieu il y a quelques jours seulement avec M. Lionel Eperon, chef de ce service. Un financement de fonctionnement ne s'avère pas réaliste aux yeux du DECS. Toutefois, un contact positif a été établi et la porte entre-ouverte pour des demandes de projet en lien avec le monde des entreprises.

La dernière assemblée générale avait demandé à ce qu'un budget 2013 soit présenté lors ce jour. Dominique Roten informe qu'un budget avait été établi, mais qu'il reposait en grande partie sur la demande de subvention au canton. Au vu de son refus, sa présentation ne fait plus beaucoup sens, mais Dominique Roten en résume l'essentiel :

Programme INTERREG dont le financement est entièrement couvert:

Budget total trois ans (en milliers de frs):	321'
Budget 2013 (solde 2012 et 2013):	73'
Autofinancement à déduire:	- 17'
À disposition cash (salaire coordinateur/frais divers):	56'

Budget de fonctionnement réduit

Cotisations 2013:	7'
Remboursement arriérés 2012:	- 3'
Charges incompressibles:	- 2'
Heures Marc Sneiders incompressibles:	- 2'

Les autres tâches sont assumées par des membres du Comité ou reportés à plus tard. Ce budget ne règle par conséquent qu'une partie des factures ouvertes et des sources de financement doivent être trouvées.

Dominique Roten invite l'assemblée à réagir et, le cas échéant, à amener des propositions.

Sandrine Bavaud propose que la demande de fonds auprès du DECS ne soit pas abandonnée, car il s'agit en fait d'un programme de lancement de la Chambre. Andreane Jordan Meier s'était engagée à soutenir la Chambre, elle pourrait être contactée.

Valérie Mausner propose que le DSAR (département de M. Maillard) soit approché dès lors que l'action de la Chambre a une dimension sociale.

Dominique Roten rappelle que des contacts avaient été pris auprès de Mme Béatrice Métraux qui a précisé que seul de DECS était concerné.

Michel Badan considère que l'idée du repas de soutien rassemblant des membres est une idée à reprendre, elle permet de créer des liens tout en assurant des entrées financières. Il regrette encore que la Chambre n'ait pas de services à rendre à ses membres, car cela rend la prospection de nouveaux membres difficile.

Claude Michaud évoque la possibilité de mettre sur pied des programmes et de chercher un financement sur Internet par le biais du « crowdfunding ».

Dominique Roten informe d'une discussion en cours au sein du Comité de faire appel à une société qui l'épaulerait dans la recherche de fonds.

Parmi les autres piste est émis l'idée d'un appel de fond pourrait auprès des membres. Ces actions ont pour but de combler le déficit de l'année.

5. Élection au Comité.

Dominique Roten évoque le départ de trois membres du Comité, il les remercie tous les trois.

Sandrine Bavaud est au Comité depuis la fondation de l'association. Dominique Roten la félicite au nom des membres du Comité notamment pour son rôle de relais auprès des milieux politiques et l'organisation du débat pré-électoral.

Jean-Richard Bory (absent) est également membre du Comité depuis le début de l'association ; il en a

été président durant les deux premières années. Il a décroché deux projets européens et contribué à la mise sur pied du programme INTERREG.

Claude Michaud a rejoint le Comité en 2011, mais était présent dans le groupe de travail. La Chambre lui doit le nouveau site Internet. Il a également animé un atelier dynamique lors des rencontres transfrontalières ainsi qu'aux Carrefours des créateurs, et contribué à animer des Petits déjeuners.

Dominique Roten introduit ensuite Armand Racine, candidat au Comité qui a déjà suivi deux séances de Comité. Armand Racine se présente à l'Assemblée : il a étudié les Sciences politiques à Lausanne, puis il a été engagé au Programme des Nations Unies pour l'Environnement où il a travaillé durant trois ans et demi sur des initiatives transversales en faveur d'une transition économique, y compris la *Green Economy Initiative*. Depuis près d'une année, il a rejoint le service Agenda 21 de la Ville de Genève pour lequel il coordonne l'organisation de la 7^{ème} Conférence européenne des villes durables.

Convaincu de l'importance de l'ESS, qu'il considère comme un gros défi pour le canton de Vaud, il se déclare très motivé pour s'y impliquer.

Monsieur Armand Racine est élue à l'unanimité.

Son élection est accueillie par des applaudissements.

Dominique Roten précise qu'une autre personne était intéressée à intégrer le Comité. Sa candidature ayant été tardive, il lui a été proposé de participer aux prochaines séances du Comité.

6. Divers

Sandrine Bavaud et Claude Michaud tiennent à remercier le Comité pour les heures de travail fournies, ainsi que Marc Sneiders qui offre également des heures de travail non rémunérées.

La séance est levée à 21h15. Les personnes présentes sont invitées à partager un moment convivial suite à la séance.

Fait à Lausanne le 24 juin 2013.